

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue à 19h00 au lieu ordinaire des sessions, lundi le seizième jour de juillet deux-mille-dix-huit, les élus étant tous présents, renoncent à l'avis de 48h tel que stipulé au code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Francis Bélanger, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, André Drouin, Patrick St-Pierre, Martin Boulanger, Renaud Gosselin.

Mme la conseillère, Diane Rancourt. Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

**1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. le maire constate le quorum, la séance est ouverte.

**2.0 ORDRE DU JOUR**

Rés. 18-143

Proposé par : Patrick St-Pierre

Appuyé par : Martin Boulanger

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté, le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉE

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3.0 TRAVAUX PUBLICS

3.1 engagement d'un opérateur de voirie

3.2 bris de chemin au 6<sup>e</sup> rang : remplacement de la rés. no 18-126

3.3 demande salariale du directeur des travaux publics

3.4 pavage rue du Moulin : demande de modification du sous-traitant

4.0 ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

4.1 thermostats & signalisation

4.2 buts de soccer

5.0 AUTORISATION DE SIGNATURES : ACQUISITION DU 320 PRINC.

6.0 RETRAIT DE COMPÉTENCE À LA MRC POUR INTERNET HAUTE VITESSE

7.0 DEMANDE AU MTQ : CHANGEMENT DE NIVEAU RTE 108 ET PRINCIPALE

8.0 DEMANDE À SOGETEL : COUVERTURE CELLULAIRE DU TERRITOIRE

9.0 DEMANDE AU FONDS DE DÉV. DE LA MRC : BORNE ÉLECTRIQUE

10.0 VARIA

. dossier belvédère, avancement des travaux et coûts

. freins par compression (jacob) 8<sup>e</sup> rang Nord

. report de la séance d'août

. départ adjointe administrative

. dossier développement domiciliaire, lotissement

. taxation 2019 : terrains vacants en zone desservie

. caractérisation écologique lot : 4 023 390

11.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

**3.0 TRAVAUX PUBLICS**

**3.1 engagement d'un opérateur de voirie**

**3.2 bris de chemin au 6<sup>e</sup> rang : remplacement de la rés. no 18-126**

**3.3 demande salariale du directeur des travaux publics**

**3.4 pavage rue du Moulin : demande de modification du sous-traitant**

Rés. 18-144

**ENGAGEMENT D'UN OPÉRATEUR DE VOIRIE & DÉNEIGEMENT**

Il est proposé par : Patrick St-Pierre

Et appuyé par : Martin Boulanger

QUE la Municipalité engage M. Maxime Boissonneault comme opérateur de machinerie, son entrée en fonction est prévue le 13 août, un tarif horaire de 22\$ est accordé. Cet engagement est conditionnel à une période d'essai satisfaisante de 6 mois. Une majoration de 50 cents de l'heure s'additionnera après 3 mois de travail et un autre 50 cents après 6 mois, soit en février 2019. Pour les années subséquentes, la majoration annuelle votée s'appliquera.

ADOPTÉE

Rés. 18-145

### **INTERVENTION PRIVÉE ET BRIS DE CHEMIN AU 6<sup>E</sup> RANG**

ATTENDU QU'il a été constaté que des dommages ont été causés à notre chemin, face au lot no 4 023 979, par le propriétaire du 240 6<sup>e</sup> rang;

ATTENDU QUE le chemin présente un affaissement et une faiblesse devant être corrigés dans les plus brefs délais;

Il est proposé par : Martin Boulanger

Et appuyé par : Renaud Gosselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS

QUE le propriétaire du 240, 6<sup>e</sup> rang soit avisé de procéder à la restauration du chemin propriété municipale, qu'il soit remis à son état antérieur. Les travaux devront être approuvés par notre directeur des travaux publics, de la "couenne" d'herbes devra être installée afin de solidifier le chemin. Les travaux devront être faits selon les règles de l'art. Un délai de 14 jours à compter de ce jour est accordé pour la remise en état. Au cours des cinq prochaines années, s'il y a des dommages au chemin dans cette section réparée, M. Goulet sera responsable et devra procéder aux réparations selon nos spécifications

ADOPTÉE

- cette résolution remplace la résolution no 18-126

### **3.3 demande salariale du directeur des travaux publics**

Ce point est remis à une séance ultérieure.

Rés. 18-146

### **DEMANDE DE MODIFICATION AU DEVIS DE RÉFECTION DE L'AV STE-MARIE : PAVAGE**

ATTENDU QUE le sous-traitant responsable du pavage de l'avenue Ste-Marie a demandé une modification au devis afin de remplacer les 2 couches de pavage prévues en 1 seule;

Il est proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Renaud Gosselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité refuse de modifier le devis, le sous-traitant devra respecter les exigences.

ADOPTÉE

### **4.0 ENGAGEMENTS DE CRÉDITS**

#### **4.1 thermostats & signalisation**

#### **4.2 buts de soccer**

Rés. 18-147

### **ENGAGEMENT DE CRÉDITS : THERMOSTATS ET SIGNALISATION**

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE soit autorisées une dépense de 1 250\$ plus taxes pour l'achat de 5 thermostats programmables intelligents ainsi que de 800\$ plus taxes pour 2 limites de vitesse sur poteau à installer au milieu du chemin afin de diminuer la vitesse aux abords du Parc des jeunes et de l'aréna.

ADOPTÉE

Rés. 18-148

### **ENGAGEMENT DE CRÉDITS : 2 BUTS DE SOCCER**

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Renaud Gosselin

Une dépense de 3 000\$ + taxes est prévue pour l'achat de 2 buts de soccer fabriqués par Soudure R.J.

ADOPTÉE

Rés. 18-149

### **5.0 AUTORISATION DE SIGNATURES : ACQUISITION DU 320 PRINC.**

ATTENDU QUE des travaux de réfection de la propriété du 320 rue principale ont été entrepris et laissés à l'abandon suite à une faillite;

ATTENDU QUE la Caisse visée dans le dossier a déposé une main levée et que le syndic affecté nous a informés qu'il n'a aucun intérêt sur cette propriété étant donné qu'il n'y a aucune équité pour la masse de créanciers;

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : André Drouin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité se porte acquéreur, sans garantie légale, du lot 4 023 365, cadastre du Québec, et tout ce qui s'y trouve, propriété de Marie-France Aubut, étant une cession pure et simple, sans considération ou somme versée.

QUE Me Yves Bouffard, notaire, soit mandaté pour la rédaction de l'acte notarié requis,

QUE M. le maire et Mme la directrice soient autorisés à signer les documents liés à la transaction.

ADOPTÉE

## **6.0 RETRAIT DE COMPÉTENCE À LA MRC POUR BANDE PASSANTE**

Remis en septembre

Rés. 18-150

### **7.0 DEMANDE AU MTQ : CHANGEMENT DE NIVEAU D'ENTRETIEN ROUTE 108**

CONSIDÉRANT QU'actuellement la route régionale 108 présente une chaussée partiellement dégagée en hiver et qu'une différence est notable sur la portion desservie par la Beauce;

CONSIDÉRANT QUE le trafic n'est pas moindre passé St-Évariste de Forsyth;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : André Drouin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Courcelles demande au Ministère des Transports de Lac-Mégantic de procéder à un entretien hivernal plus adéquat pour la route régionale 108, une chaussée dégagée en tout temps est requise, et ce, pour la sécurité des usagers.

ADOPTÉE

cc : MRC du Granit

Rés. 18-151

### **7.0 DEMANDE AU MTQ : CHANGEMENT DE NIVEAU D'ENTRETIEN RUE PRINCIPALE (84690-02-020)**

CONSIDÉRANT QU'actuellement la rue Principale (84690-02-020) présente une chaussée partiellement dégagée en hiver, qu'il s'agit de l'accès principale pour se rendre au village et qu'en plus des résidents, plusieurs travailleurs l'empruntent quotidiennement;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : André Drouin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Courcelles demande au Ministère des Transports de revoir l'entretien hivernal afin que cette route collectrice soit dégagée en tout temps, et ce, pour la sécurité des usagers.

ADOPTÉE

cc : MRC du Granit

Rés. 18-152

### **8.0 DEMANDE À SOGETEL : COUVERTURE CELLULAIRE DU TERRITOIRE**

ATTENDU QUE notre service d'urgence projette l'acquisition de l'application Survi-mobile permettant d'obtenir des données en temps réel de l'évolution d'une urgence et qu'une couverture réseau cellulaire est requise;

ATTENDU QUE la Municipalité projette l'installation d'une borne électrique dans la prochaine année;

Il est proposé par : Gino Giroux

Et appuyé par : Diane Rancourt

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité demande à la firme Sogetel d'obtenir une couverture adéquate couvrant notre territoire, et ce, dans le but de desservir adéquatement nos citoyens et visiteurs.

ADOPTÉE

Rés. 18-153

### **9.0 DEMANDE AU FONDS DE DÉV. DE LA MRC : BORNE ÉLECTRIQUE**

CONSIDÉRANT que la Société de développement économique du Granit travaille sur l'implantation d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques pour le territoire de la MRC du Granit;

CONSIDÉRANT qu'une demande est présentée dans le cadre du Fonds de développement de la MRC du Granit ;

CONSIDÉRANT que la réalisation d'une troisième phase est prévue pour le printemps 2019;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Courcelles s'assurera de trouver un lieu d'implantation sur un terrain, propriété de la Municipalité, conforme aux critères d'installation ;

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Gino Giroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QU'une borne de recharge pour véhicules électriques soit installée sur le territoire de la  
Municipalité de Courcelles;

QUE la Municipalité s'engage à déboursier une somme de 3 000\$ à cet effet;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer tous les documents relatifs à ladite demande,  
ainsi que l'entente à intervenir avec Hydro-Québec et celle avec le Ministère de l'Énergie et des  
Ressources Naturelles.

ADOPTÉE

#### 10.0 VARIA

**A. dossier belvédère, avancement des travaux et coûts**

**B. freins par compression (jacob) 8e rang Nord**

**C. report de la séance d'août**

**D. départ adjointe administrative**

**E. dossier développement domiciliaire, lotissement**

**F. taxation 2019 : terrains vacants en zone desservie**

**G. étude de caractérisation écologique lot 4 023 390**

- ✓ Mme la directrice informe le conseil de l'état d'avancement du dossier belvédère
- ✓ Le propriétaire de la carrière au 8 nord sera avisé de demander à ses transporteurs d'user du frein à compression avec modération à la sortie du rang.
- ✓ Discussion sur les points D, E et F

Rés. 18-154

#### REPORT DE LA SÉANCE D'AOÛT

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE la séance d'août soit reportée au 13 août à l'heure ordinaire des sessions.

ADOPTÉE

Rés. 18-155

#### MANDAT ÉTUDE DE CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE : GROUPE GÉOS

ATTENDU QUE la firme Groupe GÉOS de Québec nous a présenté une offre de services pour étude de  
caractérisation écologique sur une partie du lot 4 023 390;

ATTENDU QUE la Municipalité désire aller de l'avant pour un développement domiciliaire sur ce lot;

Il est proposé par : Patrick St-Pierre

Et appuyé par : Renaud Gosselin

QUE la Municipalité retienne les services de Groupe GÉOS pour étude de caractérisation d'une partie  
du lot 4 023 390, le tout tel que présenté en date du 16 juillet. Une dépense de 2 990\$ plus taxes est  
prévue à cet effet.

ADOPTÉE

#### 11.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est 21h30

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_, maire

\_\_\_\_\_, dir.gén.